

Tous concernés !

La vérité des chiffres des suppressions d'emplois :

La direction de Michelin a annoncé un effectif de 22 769 emplois au 31 décembre 2008 et une perspective comprise entre 19 185 emplois (hypothèse basse) et 20 430 emplois (hypothèse haute) à fin 2011.

Il s'agit donc d'un nombre de **SUPPRESSIONS D'EMPLOIS** compris entre 2 334 et 3 584 dans l'entreprise sur 3 ans, et des milliers d'emplois sous-traitant ou induits (il est communément admis qu'un emploi industriel détruit s'accompagne de 3 emplois induits), auquel il faut ajouter tous les intérimés et CDD qui ont déjà été renvoyés fin 2008.

***Il y aura inévitablement des licenciements secs,
quoiqu'en dise la direction Michelin !***

Tous les sites sont concernés :

- Après Toul et Bourges (1200 emplois supprimés), c'est à présent Tours (340 emplois), Montceau (477 emplois avec l'arrêt du tourisme) et SODEMECA à Lille (276 emplois), qui sont concernés par des suppressions d'emplois qui risquent de se traduire au final par des licenciements, et des mesures de mobilités et des temps partiels de fin de carrière sur tous les autres sites.
- **Dans toutes les usines**, Michelin va vouloir trouver par tous les moyens des "volontaires" pour partir ... mais partir où avec l'augmentation actuelle du chômage ?
- **Pour ceux qui resteront**, Michelin nous annonce des jours particulièrement difficiles puisqu'il confirme les termes du plan horizon 2010 et ses objectifs considérables de 30 % de gain de productivité.

A SODG, Michelin prévoit de produire 2 millions d'enveloppes par an d'ici 2011 ... mais la direction l'a affirmé : **l'effectif à SODG restera entre 650 et 700 salariés !** Cela va inévitablement se traduire par une pression accrue à la production sur chacun d'entre nous et des dégradations des conditions de travail.

La crise n'est qu'un prétexte !

Toutes ces restructurations sont guidées uniquement par la recherche d'un profit accru dans l'intérêt des seuls actionnaires.

Les 5 milliards de bénéfices réalisés dans les dix dernières années par Michelin doivent répondre aux besoins des salariés par l'augmentation des salaires, le maintien et le développement de l'emploi et des productions plutôt que d'enrichir encore plus une minorité privilégiée.

Nous revendiquons:

- 1) La préservation et le développement des emplois. Nous n'accepterons pas qu'une entreprise qui fait des bénéfices sacrifie, une nouvelle fois, l'emploi pour augmenter ses profits.
- 2) La reconnaissance de la pénibilité permettant aux salariés usés par les travaux pénibles, et particulièrement des décennies de travail posté, de partir en retraite anticipée. Nous rappelons que l'espérance de vie chez Michelin, toutes catégories confondues, est seulement de 68 ans.
- 3) Le relèvement des salaires par un autre partage des richesses créées. Car c'est d'abord la faiblesse des salaires qui entraîne une baisse de la consommation.

Vive la lutte des Continental !

Après trois mois de lutte, les revendications mises en avant par les salariés du site de continental de Clairoix sont en grande partie satisfaites, alors qu'il y a quelques semaines seulement la direction de Continental expliquait qu'elle ne pouvait rien donner car elle n'avait pas d'argent.

Sous la pression des salariés, l'accord stipule au final une garantie d'emploi et un maintien du contrat de travail jusqu'en 2012 avec une dispense d'activité. L'état participera à ce montage en payant 4 mois de chômage partiel pour lesquels. Continental complètera les salaires, soit 95 % du net.

En février 2010 débutera un congé de reclassement de 23 mois dont les salariés ont l'assurance de ne pas en être exclus pour quelque motif que ce soit.

Chaque salarié touchera une prime uniforme de 50 000 euros, nette de toutes charges, à laquelle s'ajoutera, entre autre, le doublement de la prime conventionnelle de licenciement soit 0,6 mois de salaire par année d'ancienneté au lieu des 0,3 prévus dans la branche du Caoutchouc.

Cela fera un minimum de 50 000 euros pour un salarié qui vient d'être embauché à environ 100 000 euros pour les plus anciens, voire plus suivant la qualification.

Pour tout ceux qui auront 52 ans et plus au 31 décembre 2009, continental garanti de se substituer au chômage dans la période d'indemnisation des ASSEDIC s'ils s'en trouvaient exclus. De plus à tous ceux qui ne pourraient pas entrer en retraite à l'issue de la période d'indemnisation du chômage à taux plein, continental versera une prime compensatoire.

Un système de préretraite maison à 51 ans et demi est également gagné.

A cela s'ajoute un certain nombre de mesures classiques dans les plans sociaux.

Même si tous les salariés de Continental ont conscience que rien ne pourra indemniser le désastre social de la fermeture de l'usine, ils sont persuadés que leur combat pourra être un exemple pour les luttes futures de tous les salariés.

Les salariés de Clairoix ont fait la démonstration que ce n'est pas en négociant des accords autour du tapis vert, comme Michelin veut le faire avec son accord de méthode, mais par une lutte déterminée et solidaire que les salariés peuvent obtenir satisfaction sur leurs revendications.

L'union fait la force !

L'avenir de nos emplois, de nos conditions de travail ou de départ suivant l'âge dépendra de notre mobilisation

Des salariés d'autres entreprises, comme Kléber, Caterpillar, Faurécia, ... nous ont montré la voie. Aujourd'hui, les salariés de Montceau-les-Mines, de SODS se mobilisent pour préserver leurs emplois.

**Nous ne pouvons accepter le licenciement d'aucun salarié
pour des motifs d'augmentation de la rentabilité**

Mercredi 24 juin,

se tiendra la réunion du Comité Central d'Entreprise à Clermont-Ferrand,

C'est une première occasion d'exprimer notre colère.

Grève à SODG de mardi 23 juin à 22h jusqu'à mercredi 24 à 22h

Pour les EFS : Grève dimanche 28 juin.

RASSEMBLEMENT devant les Carmes à 12h

avec les camarades venus des autres usines